



Aubervilliers, le 27 mai 2014

**Evacuation d'un campement rom, rue Bernard et Mazoyer
Pour Pascal Beudet : « La solution ne passe pas par une installation durable des familles
roms dans des bidonvilles »**

Mardi 27 mai 2014 en début de matinée, les forces de police se sont assurées de l'évacuation des derniers occupants du 27 rue Bernard et Mazoyer.

Depuis quelques mois, des familles issues de la communauté Rom y avaient élu domicile dans des conditions de vie, d'insalubrité et de sécurité déplorables pour elles-mêmes mais aussi pour les riverains.

« *Le vrai problème aujourd'hui est que le gouvernement imagine que les Roms ne vont pas rester en France, c'est un tort !* », annonce [Pascal Beudet](#).

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les Bulgares et les Roumains peuvent venir vivre et travailler dans les pays de l'Union européenne, au nom du principe de la libre circulation. Ils bénéficient de ce droit fondamental identique à tous les citoyens européens.

Les préfetures évacuent les installations sans tenir compte de leurs propres circulaires relatives à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites et qui rappellent toutes les obligations que l'Etat doit à ces populations, scolarisation, état sanitaire, hébergement, etc. Comme en d'autres endroits, rien de tout cela n'a été fait à Aubervilliers. Le problème est simplement déplacé.

Le Premier ministre, malgré la condamnation de l'Etat français en janvier 2013 par le Comité européen des droits sociaux pour non-respect des droits sociaux fondamentaux et discrimination envers les Roms, n'est toujours pas disposé à offrir des conditions dignes de vie à cette population migrant sur le territoire. C'est pourtant de sa responsabilité.

La Municipalité depuis plusieurs années a, quant à elle, prit ses responsabilités en créant un « *village d'insertion* » pour les Roms mais la structure a atteint sa capacité d'accueil. Ce qui reste nécessaire, c'est la généralisation de cette expérimentation à l'échelle régionale. C'est à la portée de l'Etat de créer les conditions de la mise en place de quelques dizaines de villages d'insertion, clé d'une réponse durable et humaine.

La Municipalité